

### DES CONSEILS UNE ASSISTANCE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE GRATUITS

Missionnés par Bayeux Intercom, les conseillers Habitat CDHAT / Soliha vous accompagnent tout au long de votre projet de travaux :



#### INFORMATIONS SUR LES AIDES FINANCIÈRES

Éligibilité, subventions mobilisables...

#### CONSEILS POUR VOS TRAVAUX

Visite à domicile, préconisations des travaux, analyse des devis...

#### ASSISTANCE DANS VOS DÉMARCHES

Recherche de financements, constitution et dépôts des dossiers de demande de subventions, suivi des paiements...



**NE PAS COMMENCER LES TRAVAUX  
AVANT LE DÉPÔT DES DOSSIERS  
DE DEMANDE DE SUBVENTIONS**

### PERMANENCES (SUR RENDEZ-VOUS)

#### 📍 BAYEUX

1<sup>er</sup> mardi du mois de 14h à 17h  
2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardi du mois de 9h30 à 12h  
1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis du mois de 9h30 à 12h  
Bayeux Intercom - 1 place Garneau Despallières

#### 📍 PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN

2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis du mois de 9h30 à 12h  
Mairie - 15 Rue du Docteur Camille Huat

### RENSEIGNEZ-VOUS GRATUITEMENT



N° 30 avenue de Garmen  
14200 Hérouvville Saint Clair  
contact@cdhat.fr



**02 31 53 73 73**

### EN PARTENARIAT AVEC



# VOUS VOULEZ AMÉLIORER OU RÉNOVER VOTRE LOGEMENT ?



## BAYEUX INTERCOM VOUS ACCOMPAGNE

Conseils gratuits - Aides financières

Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat  
2022 - 2027



Bayeux Intercom met en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur l'ensemble de son territoire et une OPAH de Renouvellement Urbain sur les centres-villes de Bayeux et de Port-en-Bessin-Huppain.

Jusqu'en 2027, bénéficiez d'aides exceptionnelles pour améliorer votre résidence principale ou pour rénover un logement locatif.

### DES OPAH, POUR QUI ?

- Propriétaire ou futur propriétaire pour leur résidence principale, sous conditions de ressources
- Propriétaire d'un logement vacant ou loué sous conditions de loyers
- Copropriétaire ou mono-propriétaire pour les parties communes d'un immeuble

### TOUTES LES COMMUNES DE BAYEUX INTERCOM SONT CONCERNÉES



### CONDITIONS PRINCIPALES

- Logements privés, occupés à titre de résidence principale
- Logements de plus de 15 ans
- Gain énergétique d'au moins 35% pour les travaux de rénovation énergétique
- Travaux réalisés par des professionnels
- Engagement d'occuper le logement pendant au moins 3 ans pour les propriétaires occupants
- Conditions de loyer et engagement minimum de 6 ans pour les propriétaires bailleurs

### QUELS TRAVAUX ?

- Travaux d'économie d'énergie  
Isolation, chauffage, ventilation, menuiseries...
- Travaux d'adaptation à la perte d'autonomie  
Adaptation de la salle de bain, WC, cheminements...
- Réhabilitation globale de logements  
Logements dégradés, vacants
- Travaux dans les parties communes des copropriétés ou monopropriétés  
Rénovation thermique, façade, cage d'escalier

### SUBVENTIONS MOBILISABLES \*

#### PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS

Subventions et prêts accordés selon la nature du projet, la situation sociale et familiale et les ressources

#### LES AIDES PRINCIPALES

Anah (Agence nationale de l'habitat)

- + Bayeux Intercom
- + Villes de Bayeux et Port-en-Bessin-Huppain

> AUTRES FINANCEMENTS possibles et cumulables :

- Département du Calvados
- Caisses de retraite
- Chèque éco-énergie de la Région Normandie
- Eco-prêt à taux zéro

#### PROPRIÉTAIRES BAILLEURS

Aides financières et fiscales selon la nature du projet, les travaux réalisés et le loyer pratiqué

LES AIDES PRINCIPALES  
Anah (Agence nationale de l'habitat)

- + Bayeux Intercom
- + Villes de Bayeux et Port-en-Bessin-Huppain

> AUTRES FINANCEMENTS possibles et cumulables :

- Chèque éco-énergie de la Région Normandie
- Réduction d'impôts
- Dispositifs Denormandie, Malraux, Loc'Avantages
- Eco-prêt à taux zéro

#### COPROPRIÉTÉS

Subventions accordées selon la nature du projet, les travaux réalisés et la situation de la copropriété

LES AIDES PRINCIPALES  
Anah (Agence nationale de l'habitat)

- + Bayeux Intercom
- + Villes de Bayeux et Port-en-Bessin-Huppain

> AUTRES FINANCEMENTS possibles et cumulables :

- Région Normandie
- MaPrimeRénov' Copropriétés
- Eco-prêt à taux zéro

\* selon réglementation en vigueur